

## Villeneuve



L'ancien restaurant Le Vieux-Pêcheur a fait place à un bâtiment neuf qui cristallise l'ire d'une partie de la population. CH. DERVEY

# Le quartier «Cure-Lac» en projet se heurte à l'UDC

**La section du parti de Villeneuve étudie toutes les voies de recours pour contrer un plan de quartier entre cure et front de lac**

Christophe Boillat

Villeneuve devrait prochainement être dotée d'un nouveau plan de quartier situé en front de lac. «Cure-Lac» réglementera les constructions qui prendront place sur un tout petit périmètre, qui jouxte la belle cure du village et son jardin. Quelques constructions dédiées à l'habitat, des accès, des places de parc et une zone de verdure y sont projetés. «Nous espérons le soumettre au Conseil communal avant la fin de l'année», prévoit Patricia Dominique Lachat, syndique de Villeneuve.

Mais une dizaine d'oppositions ont été déposées lors de l'enquête publique. Principalement par des riverains, mais aussi par l'UDC (9 sièges au Conseil communal, qui compte 50 élus), qui se montre virulente. «Nous utiliserons toutes les voies de recours devant la justice, et, s'il le faut, devant le peuple

avec le référendum», assène Dylan Karlen. Une séance de conciliation a réuni autorités et opposants, mais elle n'a rien donné. «Nous sommes un peu dans l'impasse», reconnaît la syndique.

## Manœuvre supposée

Le parti agrarien, outre l'inquiétude de «voir des constructions endommager l'image de notre belle cure», dénonce une supposée manœuvre de l'exécutif. «Ce plan de quartier a été conçu pour légaliser la rénovation du bâtiment du Vieux-Pêcheur en l'état actuel», poursuit l'élu UDC. «C'est faux», rétorque Patricia Dominique Lachat. Le Vieux-Pêcheur est légalisé de fait, puisqu'un permis de construire a été octroyé en 2011 déjà. «Cure-Lac» a uniquement pour but

d'harmoniser ce quartier en édictant des règles précises pour les futures constructions.»

Le Vieux-Pêcheur cristallise l'ire d'une partie de la population. L'ancien restaurant, situé à l'entrée du cœur de Villeneuve, à l'abandon durant de nombreuses années, a laissé place à un bâtiment neuf, «qui défigure l'entrée du bourg», selon l'UDC. «Le projet a pourtant reçu des prix d'architecture», révèle la cheffe de l'exécutif. Au niveau de la rue, un nouveau restaurant devrait ouvrir ses portes et des appartements sont en vente. Mais aucun permis d'habiter n'a encore été délivré, le bâtiment est vide.

Ce qui fâche surtout l'UDC et certains Villeneuvois, c'est le non-respect de divers articles du règlement communal des construc-

tions. Ainsi, le bâtiment a été érigé sans avant-toits. Des dérogations auraient dû être demandées par le promoteur, ce qui n'a pas été le cas. Pis, les services communaux concernés n'ont pas constaté ce manque. «Il y a eu un couac chez nous, c'est regrettable», admet la syndique. Le mal a été fait, mais l'UDC a dénoncé sa Municipalité au Conseil d'Etat en 2013. Dans son rapport d'enquête rendu en janvier, l'exécutif cantonal, qui n'a pas sanctionné les autorités, mentionne un «fonctionnement inadéquat, une mauvaise collaboration entre la Municipalité et son service technique, une certaine négligence». Tout en relevant «que des mesures ont été mises en place permettant de limiter au maximum le risque d'erreurs».

## Foudres agrariennes contre la gare

● Le quartier de la gare de Villeneuve fait aussi l'objet d'un projet (24 heures du 18 juillet). «Il ne nous reste guère de zones constructibles, nous devons donc densifier à proximité du centre», résume la syndique. Le Plan directeur localisé (PDL) Gare a été déposé. Il sera

débatu et voté bientôt par le Conseil. L'enjeu de ce PDL est important. «Il prévoit à terme la présence supplémentaire de 800 habitants-emplois», poursuit l'édile. Le dossier ne plaît pas à l'UDC. «On ne comprend pas les objectifs de la Municipalité, qui agit sous la

pression des propriétaires. Elle n'a aucune vision globale du développement de la commune, déjà saturée en termes de trafic. Avec ce projet, on va en rajouter», estime Dylan Karlen. L'élu indique que, là encore, l'UDC pourrait en appeler au peuple.